Régime juridique des comptes bancaires

Permettre aux participants d'appréhender et de cerner les aspects juridiques des comptes Bancaires dans leur ensemble (Comptes ordinaires et spéciaux) et ce, à l'effet de maîtriser le processus du traitement des comptes bancaires.



La formation s'adresse aux Responsables et Adjoints d'**Agences**, le Personnel en charge des ouvertures, gestion et suivi des Comptes, les chargés de **Clientèle**, les conseillers de clientèle, les **auditeurs**, **juristes**.

Objectifs de la formation :

Les principes de la théorie des Comptes bancaires
Le cadre juridique des comptes bancaires
Les textes législatifs, règlementaires et les usages relatifs aux Comptes bancaires
Identification des risques liés à l'ouverture, le fonctionnement, la gestion et le suivi des différents comptes bancaires et les précautions à prendre à l'effet de les éviter

Programme de la formation :

Qui peut ouvrir un compte ? La Connaissance du client - L'appréciation du patrimoine
Le fonctionnement des comptes bancaires (gestion et suivi)
Les incidents de fonctionnement du Compte
La clôture des comptes : la clôture volontaire (banque et client) - la clôture involontaire (le compte de succession)